

SALLE DE COMITÉ N° 429,

CHAMBRE DES COMMUNES,

Le mercredi 21 mars 1928.

Le Comité permanent des banques et du commerce se réunit à onze heures du matin sous la présidence de M. F.-W. Hay, président effectif.

Le PRÉSIDENT: Je dois faire connaître au Comité que nous nous sommes entendus avec le département du Conseil de la réserve fédérale à Washington pour que M. Harding, gouverneur de la banque à Boston, compare devant le Comité mercredi prochain. Il sera donc probablement notre principal et unique témoin sur le système de la réserve fédérale. J'espère donc que les membres assisteront en grand nombre à la séance et qu'ils seront prêts à lui poser toutes questions qu'ils jugeront utiles à ce sujet.

Nous avons ici au milieu de nous M. Tomkins, notre inspecteur de banques, ainsi que M. Hyndman, sous-ministre adjoint des Finances, le sous-ministre étant indisposé. M. Tomkins a été assermenté et s'il a de nouveaux développements à faire connaître sur les questions en jeu, il nous fera plaisir de l'entendre.

M. IRVINE: Je crois, monsieur le président, qu'il serait bon que M. Tomkins donnât au Comité une idée de son propre travail d'inspecteur, s'il peut le faire brièvement.

C.-S. Tomkins est rappelé.

Le TÉMOIN: Monsieur le président, avant de me rendre au désir qui vient d'être exprimé, je dois faire le dépôt de quelques pourcentages que m'a demandés le député de Weyburn (M. Young), je crois, à la première séance du Comité. J'ai ici des données concernant les billets et l'or du Dominion détenus par les banques le 31 décembre dernier. On m'a demandé quel rapport existait entre le total de ces valeurs et le total des dépôts faits dans les banques à cette date.

Le coefficient s'établit à 8.4. mais je dois dire que cela n'a pas beaucoup d'importance et je crois qu'il serait bon aussi de déposer des données concernant le pourcentage des disponibilités, y compris naturellement les soldes des banques au 31 décembre 1927, par rapport au passif dont elles sont redevables au public. C'est-à-dire que le passif total des banques, à l'exclusion de leurs obligations envers leurs actionnaires, s'établissait à 18.7 pour cent et que le quantum des disponibilités que j'ai justement mentionnées et des prêts à demande et à court terme et des divers placements, en bons du gouvernement et autres, représentait 54.6 pour cent du passif total vis-à-vis du public.

*M. Young (Weyburn):*

Q. Ces pourcentages normaux sont-ils ceux de l'année?—R. Oui.

*M. Irvine:*

Q. Me permettra-t-on de poser une question personnelle? Possédez-vous de l'expérience en matière de commerce de banque?—R. Oui, environ vingt-deux ans, c'est-à-dire de vingt-deux à vingt-trois ans.

Q. Avez-vous été gérant d'une banque quelconque?—R. J'ai été gérant, en effet. J'ai occupé divers emplois, notamment ceux de gérant, d'inspecteur et diverses autres situations de ce genre.

[M. C. S. Tompkins.]